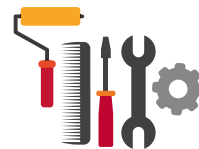


LA VOIE PROFESSIONNELLE

pour s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi ou poursuivre des études



CAP et CAP AGRICOLE

- Après un CAP, le jeune peut entrer dans la vie active ou poursuivre ses études notamment en Bac pro ou dans un autre CAP.

BAC PRO et BAC PRO AGRICOLE

- Une fois diplômé, le jeune est en mesure d'exercer le métier choisi. Il peut aussi se perfectionner, en poursuivant des études supérieures ou des formations complémentaires.

Les formations de la voie professionnelle peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage (voir p. 16).

Le **diplôme professionnel** préparé en apprentissage, a la même valeur que celui obtenu par la voie scolaire.



- › Des cours sont menés en commun par un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel. Les élèves s'approprient ainsi le sens des enseignements généraux dans un contexte et une perspective professionnels.
- › Un accompagnement renforcé et personnalisé permettant d'individualiser le parcours de l'élève est proposé en lycée professionnel tout au long du cycle de formation.



eduscol.education.fr/658/l-accompagnement-personnalise-au-lycee-professionnel

CAP ou le CAP agricole

Le **Certificat d'Aptitude Professionnel** se prépare en 2 ans après la classe de 3^e.

Il existe environ 200 spécialités de CAP dans des secteurs divers.

Le CAP agricole, préparé dans les établissements agricoles, est décliné dans une dizaine de spécialités.

En CAP, l'emploi du temps comporte :

- > des enseignements généraux (français, histoire-géographie, mathématiques...) orientés vers la pratique professionnelle future ;
- > des enseignements technologiques et professionnels (cours, travaux pratiques...);
- > la réalisation d'un chef-d'œuvre présenté en fin de 2^e année (sauf en CAP agricole...);
- > des périodes de formation en milieu professionnel (réparties sur les 2 ans) ;
- > des heures de consolidation des savoirs et d'orientation.



> Nouvelle voie pro : nouvelle-voiepro.fr

> Rubrique Diplômes et ressources pour l'enseignement : chlorofil.fr
educagri.fr

BPA

Le **Brevet Professionnel Agricole** se prépare en 2 ans après la 3^e et seulement en apprentissage.

Il se décline en 7 secteurs professionnels :

- > production animale
- > horticulture
- > forêt
- > industries alimentaires
- > vigne et vin
- > agroéquipement
- > aménagements paysagers.



> Rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement » : chlorofil.fr
> educagri.fr

i À NOTER

CHANGEMENTS DE PARCOURS ←.....→

Des passerelles possibles à l'intérieur de la voie professionnelle.

à suivre en 2023 ...

- . La réforme du lycée professionnel
- . L'évolution de l'orientation et la formation dans l'agriculture (projet de loi)

Bac PROFESSIONNEL

Bac PRO AGRICOLE

La 2^{de} Professionnelle est une année de transition organisée par famille de métiers ou hors famille de métiers.

Au programme :

- > des **matières générales** (français, mathématiques, histoire-géographie, langue vivante, enseignement moral et civique...);
- > des **enseignements professionnels** en lien avec la famille de métiers choisie ;
- > des **stages en milieu professionnel** (de 18 à 22 semaines selon la spécialité du Bac pro, réparties sur les 3 ans de formation)
- > la **réalisation d'un chef d'œuvre** (sauf Bac Pro agricole).

EN RÉSUMÉ

BAC PRO

FAMILLES DE MÉTIERS

En 3^e, l'élève s'inscrit dans une classe de 2^{de} Pro famille de métiers. Pendant l'année, il découvre tous les Bacs Pros de la famille et en fin d'année, il choisit la spécialité de son Bac Pro.

HORS

FAMILLES DE MÉTIERS

Après la 3^e, l'élève s'inscrit dans une classe de 2^{de} Pro et il poursuit en 1^{re} et Terminale professionnelle.

Les familles de métiers en 2^{de} Pro, pourquoi ?

- . Le parcours est progressif ;
- . L'élève choisit un domaine qui lui plaît ;
- . Il apprend des savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur ;
- . Le choix de la spécialité se fait en fin de 2^{de}.

/// BAC PROFESSIONNEL

Choix entre **15 familles de métiers** en 2^{de} (Chaque famille regroupe entre 2 et 10 spécialités) et des spécialités hors familles de métiers

/// BAC PRO AGRICOLE

Choix entre **4 familles de métiers** en 2^{de} et 2 spécialités hors familles de métiers

Détails des **familles de métiers** pages 14 et 15

DE LA 1^{re} JUSQU'AU BAC, l'élève approfondit sa spécialité et ses connaissances dans le métier qu'il a choisi.

Il prépare un **chef d'œuvre** présenté en fin de Terminale et évalué pour l'examen final.

- . En fin de 1^{re}, délivrance d'une attestation de réussite attribuée sur la base des notes consignées dans le livret scolaire.
- . En Terminale, un **enseignement spécifique** « préparation à l'insertion professionnelle » ou « préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur » doit être choisi par l'élève selon son projet.



nouvelle-voiepro.fr > Nouvelle voie pro

laventureduvivant.fr > Formations et établissements du vivant

education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-professionnelle-au-lycee > la voie professionnelle

i À NOTER

BAC PRO

265 h

CAP

192,5 h

Temps de consolidation, d'accompagnement personnalisé et de préparation à l'orientation réparti sur l'ensemble du cursus scolaire

Retrouvez la liste des établissements dans la rubrique « Les formations professionnelles »

